



RÈGLEMENT GRAPHIQUE MIREFLEURS

Version arrêtée du 24/04/2025
Échelle : 1:200

**4-1
ARR**

Habillage	
Parcelle cadastrale	Emplacement réservé (aménagements/équipements)
Bâtiement	
Terrain de sport	
Cimetière	
Inscriptions graphiques	
Petit patrimoine local	
Haie (à préserver, à compléter ou à créer)	
Bois et boscquets	
Zone humide	
Perimètre de protection des plans d'eau	
Patrimoine végétal et paysage	
Bois et boscquets	
Emplacement boisé classé (EBC)	
STCAL	
Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)	
Perimètre d'attente de projet d'aménagement global (PAPAG)	

Libellé	Dénomination
1AUG	Zone à urbaniser pour l'habitat
1AUM	Zone destinée à l'accueil d'une diversité de fonctions
1AUZ	Zone d'urbanisation à moyen ou long terme
A	Zone agricole
Aa-1*	Activité existante isolée
Ac	Zone agricole constructible
N	Zone naturelle
NI	Zone de sports et de loisirs
Np	Zone naturelle protégée
Uc	Zone urbaine de centre-bourg
Ue	Zone urbaine d'équipement
Ug	Zone urbaine d'habitat
Ui	Zone d'activités
Uo-1	Zone urbaine sensible soumise à un risque
Uo-2	Zone urbaine sensible à l'étalement urbain

N°	Libellé	Destination	Surface m ²
1	ER - Aménagement de carrefour	Aménagements / Équipements	155
2	ER - Crédit à une activité	Aménagements / Équipements	256
3	ER - Crédit à une activité	Aménagements / Équipements	63
4	ER - Démolition pour espace public	Aménagements / Équipements	399
5	ER - Future voie douce	Aménagements / Équipements	3079
6	ER - Mirefleurs - Extension autour du cimetière	Aménagements / Équipements	841
7	ER - Voie douce	Aménagements / Équipements	721
8	ER - Voie douce	Aménagements / Équipements	677
9	ER - Voie douce et création de parking	Aménagements / Équipements	1986

